Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Départ anticipé dans le cadre d'un PSE

Par belette92

Mon entreprise a annoncé un PSE courant mai 2014 .
Plusieurs vagues sont prévues de septembre 2014 à mars 2016 .
La suppression de mon poste est prévue en mars 2016 donc dans pratiquement deux ans .
J'ai déjà entamé des démarches personnelles de recherche d'emploi .

Pourrais-je bénéficier des conditions du PSE si je trouve un emploi avant le terme de ces deux ans ?

Merci de vos conseils.